

**Zeitschrift:** Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse  
**Herausgeber:** Aînés  
**Band:** 12 (1982)  
**Heft:** 6

**Rubrik:** Les trésors de Jean-Pierre Cuendet

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

tivement au chiffre indiqué par notre lectrice.

Quant au gaspillage et du manque d'organisation, il faut relever qu'il est certain que certaines investigations se font à double, mais il n'est pas facile, pour les caisses maladie, de les déterminer toutes. L'assuré devrait collaborer en s'opposant lui-même à ce que des analyses ou des radios se fassent à double. Les caisses sont organisées pour veiller au respect de la notion de traitement économique, c'est-à-dire qu'elles disposent de statistiques sur le coût moyen d'un cas de maladie par spécialiste, qu'elles comparent les factures qu'elles reçoivent avec ces coûts et qu'elles dénoncent les abus. Un même contrôle devrait pouvoir se faire pour les factures de pharmacie, pour déterminer les médecins qui ont tendance à faire des ordonnances «à rallonges». Mais cela demanderait un appareil administratif très important dont le coût dépasserait peut-être les économies à réaliser. Et il ne faut pas mettre toute la responsabilité du coût actuel de la santé sur le dos de certains médecins et hôpitaux. Certains assurés, qui en veulent pour leur argent, et qui agissent en conséquence, y sont aussi pour quelque chose.

Enfin, il faut citer comme cause de l'augmentation des cotisations la diminution des subsides fédéraux aux caisses maladie. Si l'on veut un jour pouvoir stopper ou freiner l'accroissement des dépenses de santé et maintenir les cotisations à un niveau supportable, il faudra qu'aussi bien les dispensateurs de soins que ceux qui les reçoivent fassent preuve de modération.

Quant aux personnes qui n'ont pour seule ressource que l'AVS, il est vrai qu'après avoir payé leurs cotisations et leur loyer, il ne leur reste pas beaucoup d'argent pour vivre. Mais c'est pour celles-là que les prestations complémentaires ont été instituées en 1966. Il ne faut pas craindre de les demander, car c'est un droit et non une charité. Les personnes qui en bénéficient n'ont certainement pas des ressources mensuelles confortables, mais elles ont à faire face à peu d'imprévu, car elles n'ont pas de cotisations d'assurance maladie à payer et le crédit annuel à leur disposition (quotité disponible) permet de leur éviter des dépenses relatives à un traitement dentaire, à un régime alimentaire ou à des participations et franchises de leur caisse maladie. Certains bénéficiaires reconnaissent d'ailleurs qu'ils n'ont pas toujours eu cette sécurité financière lorsqu'ils étaient encore en activité.

G. M.

## Les trésors de Jean-Pierre Cuendet

J'ai longuement hésité avant de vous présenter ces deux cartes: *Aïnés* s'adresse en premier lieu à des lecteurs de langue française!

En fait, ces deux scènes pleines de douceur et de tendresse pourraient très bien se situer à notre époque. Pourtant, aux bottines, on remarque que ces vues ont été prises au début du siècle.

Ces petits montagnards respirent la santé, tout comme leurs biquettes qui fixent sérieusement l'objectif. Et le cadre alpestre est reposant.

De telles cartes nous rappellent notre jeunesse où nous allions souvent nous promener dans une montagne encore sauvage, quasiment sans rappel de civilisation. Il n'y avait pas besoin de monter très haut pour se sentir vraiment souverain, léger, joyeux et en communion avec la nature.

Vous souvenez-vous de ces ruisselets dont l'eau avait une saveur toute particulière, pleinement désaltérante; de ces névés en pente où l'on mouillait consciencieusement nos fonds de pantalons; de ces alpages où l'on était accueilli avec chaleur parce que, à force d'heures de marche, l'on était les premiers visiteurs depuis une semaine ou deux; de ces bouquets merveilleux que l'on rapportait à la maison, généralement flétris parce que serrés longuement dans les mains?

Aujourd'hui, mon propos n'est pas de geindre sur notre mode de vie actuel, mais de rappeler combien la montagne de notre jeunesse était belle et exaltante: on devait la conquérir à la force des mollets et des poumons.

Ces petits pâtres et ces chèvres nous remémorent ces souvenirs et nous apportent une bouffée d'air frais.

